

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL** **DU 17 NOVEMBRE 2010**

*Convocations adressées le 9 novembre 2010*

Etaient présents : MM. THOMAS RIPEAUX LELIEVRE LEMASSON MMES ADAM BOUJU LEBouc MM. DELAUNAY GRAND GUILLOUARD LEBRETON PICHÉREAU TRETON

Absents : MME FOUBERT qui a donné pouvoir à M. le Maire, M.RINGUENET-PECATE

## **1/ Proposition de mise à jour des consommations d'énergie par le Pays de Haute Mayenne suite aux diagnostics d'énergie réalisés en 2004 et 2006 :**

Les membres du Conseil Municipal acceptent cette mise à jour qui aura un coût de 180 € TTC pour la Commune soit 20% du coût total.

## **2/ Ecritures comptables à passer suite à la dissolution des syndicats d'électrification de la Mayenne :**

Les membres du Conseil Municipal décident de prendre la décision modificative suivante du budget primitif 2010 :

a/ dépenses d'investissement – article 21534 + 27.012,15 €

b/ recettes d'investissement - article 1328 + 27.012,15 €

## **3/ Réflexion à mener sur l'élaboration d'un logo communal**

M. le Maire expose que M. Raymond LELIEVRE propose de faire paraître un article dans le prochain bulletin municipal afin d'inviter la population à faire des propositions pour la création d'un logo communal qui devra permettre de transmettre un message ou des valeurs grâce à son graphisme et ses couleurs.

Les membres du Conseil Municipal acceptent cette proposition.

## **4/ Compte rendu des démarches effectuées par la Municipalité pour le maintien des commerces sur le territoire de la commune :**

- M. le Maire a rendu compte de sa rencontre du 2 novembre 2010 avec la Communauté de Communes des Avaloirs, le Conseiller Général et la chambre des Métiers et de l'Artisanat,
- Le Conseil Municipal ira visiter les locaux de M. Laurent LE GOFF, sis au 4 rue des vieux Métiers,

## **5/ Projet de création d'un parking derrière l'école :**

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de créer une commission qui établira le plan et le cahier des charges de ce projet afin de lancer les appels d'offres. Ont été désignés membres : MM. THOMAS, RIPEAUX, LELIEVRE, LEMASSON, DELAUNAY, GRAND, LEBRETON, TRETON

## **6/ Elaboration d'une Carte Communale,**

Les membres du Conseil Municipal considérant qu'il est d'intérêt pour une bonne gestion du développement communal d'établir une carte communale sur l'ensemble du territoire de la commune ont décidé de prescrire l'élaboration d'une carte communale. M. le Maire est chargé de solliciter l'Etat et le Département pour obtenir une dotation.

## **7/ Cantine Municipale :**

M. le Maire a exposé que le Club des Retrouvailles demande la possibilité pour les membres de son club de déjeuner de temps à autre à la cantine municipale afin de créer des échanges intergénérationnels

Les membres du Conseil Municipal ont accepté que les membres du club des retrouvailles déjeunent, de temps à autre et suivant le nombre de places disponibles, à la cantine municipale et ont fixé le prix du repas à 5,50 €. Il a été convenu que la facture des repas sera adressée au Club, à charge pour lui de se faire payer par ses membres.

Fait à Lignières-Orgères, le 18 novembre 2010

Le Maire,  
*Signé Jean-Luc THOMAS*